

## LE MOT DU MAIRE

Habitants de Saint-Rémy-de-Salers et de Saint-Martin-Valmeroux, chers concitoyens,

La période estivale est propice à la sortie du bulletin municipal. D'une part pour annoncer les festivités et d'autre part, pour faire le bilan de l'année écoulée et vous informer de l'actualité de notre commune. Je vous invite, par ailleurs, à consulter le site internet de la mairie sur lequel les informations vous sont communiquées et qui a été amélioré.

Des projets sont réalisés, d'autres en cours de réalisation, et apportent une plus-value certaine à notre bourg. Je reviens en premier lieu, sur la traversée du bourg qui a permis de mettre en valeur notre riche patrimoine : l'église du 12<sup>e</sup> siècle, la halle aux grains de 1838 et le monument aux morts. À ce sujet, le monument aux morts vient de faire l'objet d'un classement aux Monuments Historiques et il sera prochainement restauré. Le bronze fut réalisé par Fix Masseau, un célèbre sculpteur. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas finalisé la calade et l'aménagement autour, notamment les murs. Nous avons déposé une demande de subvention pour ces travaux de restauration avec les marches de l'église, le calvaire ainsi que la fontaine. Pour l'ensemble des travaux le rendu est, il me semble, à la hauteur de nos espérances, une mise en valeur avec l'utilisation de matériaux apportant une authenticité et du cachet à notre centre bourg. Dans cet esprit, nous engagerons dans les prochains mois, l'adhésion au label "Petites Cités de Caractère".

Plusieurs aménagements qui rentrent dans le cadre du "Contrat ambition région" sont en réalisation ou seront programmés dans les prochains mois : la restauration des chalets, le mini-golf, l'aménagement d'une aire de jeux supplémentaire, une aire de mise en forme connectée, la mise en place d'une barrière à l'entrée du camping, deux habitats insolites au camping, la castine à l'entrée des chalets et un "City Parc" (aire de jeux pour les jeunes à côté de l'école). Pour ces travaux, nous bénéficions d'une aide de 55 000 € pour un montant global d'un peu moins de 100 000 € projet également abondé par la DETR de l'Etat (dotation des équipements des territoires ruraux) de 17 000 €. Ce qui nous laisse un reste à charge pour la commune peu important. À ce sujet, les habitants de Saint-Martin pourront bénéficier de la gratuité de ces installations : accès au mini-golf et tennis, moyennant une caution. Les autres installations : aire de jeux et City Parc seront en accès libre.

Ce projet répond à des besoins et renforce notre attractivité. Pour les habitants, il constitue un panel d'équipements gratuit qui va

compléter les structures de l'école (City Parc). À ce sujet, l'école N. Mandela voit ses effectifs augmenter et nous dépassons à nouveau les 70 élèves. L'école St-Joseph quant à elle, se maintient également dans ses effectifs. Ceci nous permet de mutualiser les TAP (temps d'activité périscolaire) et la cantine entre les deux écoles.

Le local technique des employés communaux a déménagé à la zone artisanale de la Prade au sein du bâtiment de M. GARCELON. Il s'agit d'une location-vente à l'issue d'une année de location, les loyers étant déduits du prix d'achat final. L'ancien bâtiment communal est désormais la propriété de M. Frédéric Fajou, qui va déplacer son activité de mécanique. Le bâtiment sera entièrement restauré (il est recouvert de fibrociment amianté et son état est vétuste) et une activité de peinture automobile sera développée. Ceci améliore l'offre de service au bénéfice des habitants. La vente du moulin Générît va être signée dans les prochains jours et ce lieu va également retrouver un aspect fonctionnel. En effet, l'acquéreur va installer une microcentrale hydroélectrique et restaurer le bâtiment, le bief ainsi que la chaussée du gouffre. Ces lourds investissements (le moulin est en état de ruine) seront portés par un privé et nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative qui va générer de l'activité économique tout en préservant notre patrimoine (la commune reste propriétaire de la carderie du moulin).

Au niveau de l'habitat, de nombreuses maisons en vente ont trouvé des acquéreurs, ce qui nous rassure sur notre dynamisme et l'attractivité de la commune. Notre épicerie est désormais dans une bonne dynamique, notre camping augmente chaque mois sa fréquentation, le tissu associatif pourtant déjà si riche, se développe encore : "Histoire et Patrimoine" qui valorise en ce moment le site de l'ancienne bascule.

Pour autant, le maintien des services publics est au centre de nos préoccupations (la Poste, le Trésor Public) et nous essaierons d'y contribuer. Déjà, en ce qui concerne le Trésor Public, la DGFIP du Cantal a décidé de manière autoritaire de fermer l'ensemble des trésoreries du département exceptée celle d'Aurillac. La CODECOM du Pays de Salers a déposé une motion afin de s'opposer à cette décision. Le conseil municipal, lors d'une prochaine réunion prendra également une délibération en ce sens et j'adresserai personnellement un courrier au service de la DGFIP. Toujours en matière de services publics, pour mémoire, nous disposons d'une maison des services en mairie pour les permanences (CAF assistante sociale, ...). Elle est aussi

➔ Suite en page 2

# FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



Départ à la retraite de Mme LIEBE et Mme TILLET le 31 décembre 2018

➔ Suite de la page 1

accessible à des télétravailleurs.

Nous sommes à une époque charnière où notre commune a réalisé de nombreux investissements. Après ces deux décennies, il convient désormais d'entretenir ces structures, ce qui représente un coût pour notre collectivité, notamment au niveau de la gendarmerie, de la MARPA, du camping, de la salle polyvalente, des logements communaux, ...

Je voudrais revenir sur l'adhésion de notre commune à la Charte FREDON, pour laquelle nous nous sommes engagés à réduire, voire à ne plus utiliser, de produits phytosanitaires. Les désherbants sont constitués de produits nuisant à la santé humaine et il est de notre responsabilité d'arrêter de les utiliser. Ainsi, je demande à chacun, dans la mesure du possible, de désherber le trottoir devant son habitation ou d'y mettre en place des fleurs (notamment en pied de mur) qui empêchent la prolifération des mauvaises herbes. Je compte sur votre "bienveillance écologique".

Au niveau du personnel, compte tenu de la baisse des emplois aidés, nous devons faire aujourd'hui avec moins de personnel, continuer à assurer l'entretien des bâtiments et les services à la population.

Après le départ en retraite de Bernard DALGER en juillet 2018, Nicolas LEDER a intégré la mairie d'Aurillac en septembre dernier, il a été remplacé par M. ROUCHY. Mme LIEBE et Mme TILLET ont fait valoir leur droit à la retraite au 31 décembre 2018. Elles ont été remplacées respectivement par Mme VERGNE et Mme LEDUER.

Par ailleurs, le soutien au tissu associatif est parfois conséquent et vient grever le quotidien mais il est vecteur de dynamisme et participe également à l'attractivité de la commune. Nous continuerons dans ce sens à soutenir les associations.

Le camping bénéficie désormais d'une gestion en gérance libre. Le loyer

mensuel s'élève à 1 200 € H.T. et en contrepartie les gérants perçoivent les loyers des locations (chalets et emplacements camping). Ceci a permis de dynamiser un outil qui périclitait depuis de nombreuses années et qui maintenant apporte de l'animation et de l'activité toute l'année. En effet, cette structure fonctionne désormais toute l'année et nul doute que cette activité contribue à l'élan communal tant au niveau du commerce local que de l'animation.

À l'échelon intercommunal, la compétence assainissement est désormais exercée par la CODECOM du Pays de Salers. Les modalités de facturation de la taxe assainissement à la CODECOM seront établies prochainement, nous vous en tiendrons informés. En contrepartie, les futurs investissements dans ce domaine seront financés par la communauté de communes. Notamment les futurs aménagements du centre bourg dont l'assainissement est à restaurer (de la rue des Barriades, des impasses et la rue des Gantiers). Ce projet devra être mené dans les trois prochaines années et constituera une priorité pour la commune afin de finaliser l'ensemble du centre bourg.

Aux 4 Routes, la zone intercommunale prend forme, avec l'hôtel d'entreprise, la Brasserie 360° et le méthaniseur. Elle accroît l'attractivité à notre territoire et notre activité économique, nous ne pouvons que nous en féliciter.

Au niveau social, grâce à quelques bénévoles et au soutien de la banque alimentaire, nous avons ouvert une permanence au camping afin de proposer aux familles en difficulté de venir s'approvisionner en denrées alimentaires. Ce local, géré par le CCAS s'adresse également aux personnes situées sur les communes environnantes (renseignements : R. JALENQUES).

Pour finir, cette année est marquée par un nombre record de mariage et de PACS sur notre commune. En effet, ce ne sont pas moins de 5 mariages et 1 PACS qui seront célébrés au cours de cette année.

Mes chers concitoyens, je vous souhaite une excellente saison estivale.

Martial MEYDIEU  
Maire de Saint-Martin-Valmeroux

## Déjections canines

Les rues de la commune sont quotidiennement souillées par des déjections canines. Cela est très désagréable pour les piétons et nuit à la propreté de notre village. Ces déjections posent de véritables problèmes d'hygiène, de souillures des espaces publics, de risque de chutes, ...

Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage est un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute. Un arrêté municipal a été pris pour sanctionner les propriétaires de chiens négligents.



Nous rappelons également aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incidents : déjections, sacs poubelle éventrés, nuisances sonores, chiens errants, ...

## Urbanisme

Dès que l'on change l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement de façade, changement et/ou peinture des menuiseries extérieures, pose de Vélux, clôture, ...), il est obligatoire de déposer une demande de travaux à la mairie qui vous permettra de savoir ce que vous pouvez faire ou ne pas faire.

Ceci dans le but de se conformer aux règles d'urbanisme et de garder une cohérence architecturale de notre commune.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie qui vous informera sur le dossier à déposer et les documents à fournir.



# Médiathèque'Infos

Retrouvez les infos, actus et photos de la médiathèque sur :

[www.facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Martin-Valmeroux](http://www.facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Martin-Valmeroux) et [www.saint-martin-valmeroux.fr/mediatheque](http://www.saint-martin-valmeroux.fr/mediatheque)

LITTÉRATURE - REVUES - CINÉMA - ROMANS - MUSIQUE - CD-ROM  
EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - CONTES - BD - PÉRIODIQUES - DVD - JEUX - ...



"Histoires racontées par la couleur et la matière"

## "Histoires racontées par la couleur et la matière" de Véronique Vébert

Du 9 juillet au 9 août, la médiathèque accueillera les œuvres de Véronique Vébert dans la salle d'exposition.

Vous pourrez découvrir l'univers de cette artiste peintre plasticienne à travers une trentaine de ses œuvres. Peintures et sculptures vous entraîneront dans un monde de couleurs et de matières et chacun y lira l'histoire qu'elle lui inspire.

En ce qui concerne Véronique Vébert, c'est une inspiration très nature qui s'exprime à travers ses œuvres, elle inclue d'ailleurs très souvent des éléments naturels à ses œuvres (végétal, animal) et des encres colorées.

À voir aux horaires d'ouverture, entrée libre et gratuite.



Mme Delprat en présence de M. Meydiu et de la présidente de l'association Mme Chambon

## Vernissage de l'exposition "Le Printemps des Peintres"

Le vernissage de l'exposition de peinture de l'école de peinture du nord-ouest Cantal a récemment eu lieu à la médiathèque de Saint-Martin-Valmeroux, en présence des élus, de Martial Meydiu, maire de la commune, ainsi que des différents membres de l'association dont Annie Chambon qui en est la nouvelle présidente, et évidemment Sophie Delprat la professeure de peinture qui dispense les cours au sein de l'association. Sans oublier les nombreux membres et peintres amateurs venus présenter leurs œuvres.

Pastel, peinture à l'huile ou bien encore aquarelle, une vingtaine d'œuvres ont été exposées à la médiathèque. L'association compte une quarantaine d'élèves qui participent aux ateliers de Pleaux, Saint-Martin-Valmeroux, et depuis peu Mauriac.

Monsieur le maire a chaleureusement félicité la professeure et ses élèves pour leurs talentueuses réalisations et les a également remerciés pour leurs projets et leur engagement qui contribuent à la vie culturelle et associative de la commune de Saint-Martin.

**Plus d'infos :** les cours sont ouverts à tous, aucun niveau de dessin préalable n'est requis. Les personnes intéressées peuvent venir assister à un cours ou simplement voir comment cela se passe.

**Horaires et jours des cours :**

**Lundi :** de 14 h à 16 h - Salle du stade à Mauriac

**Mardi :** de 20 h à 22 h - Presbytère de Pleaux

**Jeudi :** de 15 h à 17 h - Salle du Moulin du Teinturier à St-Martin-Valmeroux.



Le Printemps des Peintres

### HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et vendredi : 9 h à 12 h - Mercredi : 14 h 30 à 18 h 30

Jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h - Samedi : 10 h à 12 h 30

### ADHÉSIONS À L'ANNÉE :

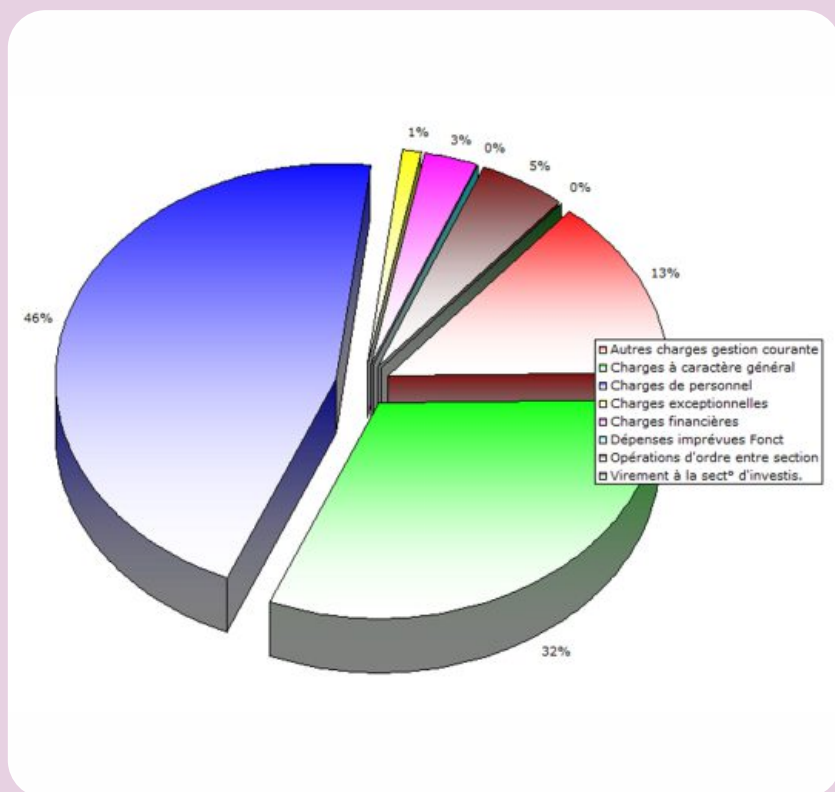
Adultes : 11,30 € - Enfants et ados hors commune : 6,20 €

Enfants de la commune ou scolarisés sur la commune : GRATUIT jusqu'à la 3<sup>e</sup>

ADHÉSIONS TEMPORAIRES (15 jours) adultes, enfants et ados : 5,20 €

Tél. : 04 71 69 44 91 - Mail : [mediatheque.stmartinvalmeroux@gmail.com](mailto:mediatheque.stmartinvalmeroux@gmail.com)

## NOTE DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL



### Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réelles 2018, de 1 016 571 € sont en hausse.

Les dépenses les plus importantes en 2018 sont les charges de personnel, pour 46% des dépenses (48% en 2017 pour mémoire), et les charges à caractère général pour 32% (39% en 2017 pour mémoire).

Du point de vue des recettes, il y a une légère baisse des recettes réelles de fonctionnement vis-à-vis de l'année 2017.

Les ressources fiscales représentent les recettes majoritaires de la commune avec un total de 40.2 % des recettes soit 467 288,70 € (41 % en 2017 pour mémoire). Les dotations et participations représentent 303 044,36 € soit 25% des recettes (inchangé par rapport à 2017). Les produits courants non financiers, représentés par exemple par les loyers des logements communaux, sont en baisse et représentent 214 213,41 € soit 18% des recettes.

De plus en plus de titres sont impayés, qu'il s'agisse de la cantine, de l'eau ou des loyers. Depuis près de 10 ans, ce phénomène s'amplifie et les sommes accumulées impactent nos recettes, malgré les recours engagés par le Trésor Public et devant les tribunaux.

OPÉRATION D'INVESTISSEMENT	MONTANT INVESTI
Équipement et mobilier MARPA	11 710,58 €
Travaux de voirie	13 759,50 €
Travaux appartement gendarmerie	17 438,48 €
Station d'épuration et réseaux Vedèche / St-Rémy	52 657,20 €
Traverse du Bourg - 1 <sup>ère</sup> tranche	331 543,97 €

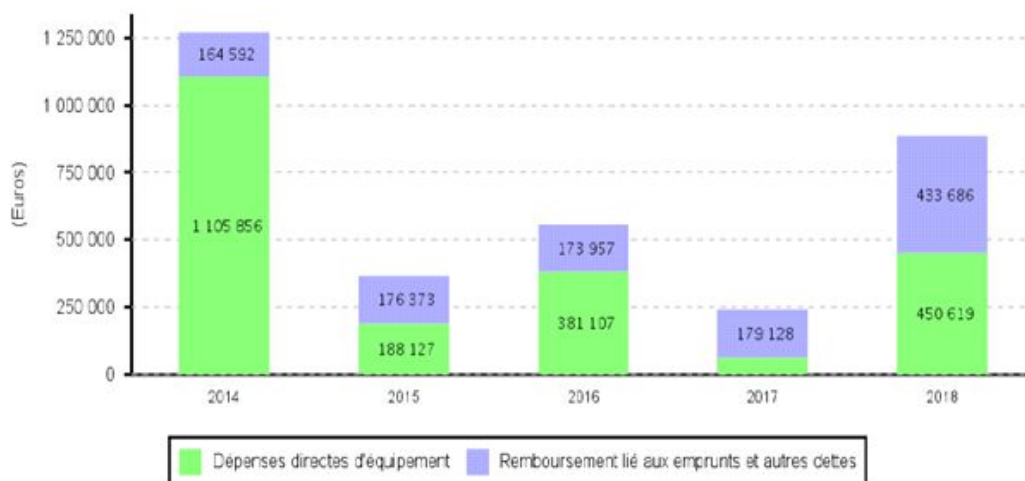
### Section d'investissement

Les dépenses directes d'investissement sur le budget communal s'élèvent, sur l'année 2018, à 450 619 €.

La majorité des dépenses d'investissement de l'année 2018 ayant été mandatées sur l'opération de réaménagement de la traverse de St-Martin-Valmeroux (1<sup>ère</sup> tranche).

### Analyse de l'investissement et de son financement

#### EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



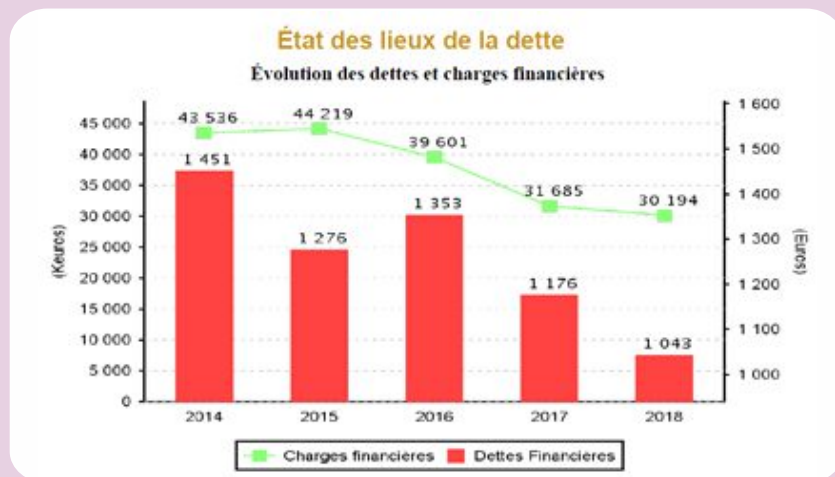


Investissements 2018  
Aménagement de la traverse de St-Martin - 1<sup>ère</sup> tranche

## Dette

La dette 2018, tant par les charges que par la dette elle-même, tend à diminuer fortement.

L'effort financier qui a été réalisé ces dernières années tend à réduire les charges financières par le biais d'une réduction des investissements, qui au regard de notre capacité financière pèsent sur le budget.



## BUDGET PRINCIPAL 2019 PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

### Section de fonctionnement

Les principales dépenses d'investissement sur l'exercice 2019 seront l'achat de l'atelier communal et les travaux de voirie et d'aménagement de la place de l'église. La traverse du bourg a bénéficié d'une subvention de 77 290 € au titre de la DETR (dotation des territoires ruraux (État)) de 45 000 € du conseil départemental et de 15 646 € de la Région pour un montant de travaux de 309 162 € HT.

L'atelier communal, acheté à l'entreprise Garcelon qui a cessé son activité, a été estimé par l'office notarial Chavignier de Mauriac à une valeur de 166 000 €, et nous louons ce bâtiment depuis le mois de septembre 2018. Les loyers seront déduits du prix d'achat, ainsi en septembre lors de l'achat du bâtiment, le montant sera de 148 000 €. Le montant budgété tient compte des frais de notaire et ajusté en fonction de l'équilibre global de la section d'investissement.

La salle polyvalente doit bénéficier de travaux notamment en ce qui concerne le chauffage, qui ne fonctionne plus. La solution technique retenue est un chauffage à air pulsé qui assurera ainsi un confort supplémentaire. L'isolation thermique sera améliorée par le biais de portes extérieures isolantes, permettant ainsi d'offrir une meilleure isolation thermique au bâtiment. Ce projet est financé par la DETR 2019 à hauteur de 25%, soit 6 664 € pour un montant éligible de travaux à 26 657 €.

Le complexe sportif et de loisirs bénéficie d'une aide de la Région AURA, du conseil départemental et de la CODECOM du Pays de Salers. Ainsi ce sont 55 000 € de subventions ajoutées à la DETR 2016 sur la restauration des chalets, permettant ainsi d'abonder ce projet à hauteur

de 72 000 €, pour un reste à charge à la commune de 26 904 € : projets comprenant un City Parc, la rénovation des chalets, une barrière sécurisée à l'entrée du camping, la castine des allées, la réfection du mini golf et l'aménagement d'une aire de jeux. Enfin, d'autres travaux seront prévus en voirie sur l'entretien du réseau secondaire et en régie des travaux à la gendarmerie, à l'ancien collège, à la MARPA, ...

OPÉRATION D'INVESTISSEMENT	MONTANT PRÉVU AU BUDGET
Achat de l'atelier communal	158 400,00 €
Traverse du bourg - 2 <sup>e</sup> tranche	140 000,00 €
Complexe sportif et touristique	71 400,84 €
Travaux de voirie et réparation voirie	60 000,00 €
Réhabilitation du chauffage de la salle polyvalente	32 000,00 €
Travaux sur les bâtiments communaux	23 000,00 €



Investissements 2019 - Aménagement de la place - 2<sup>e</sup> tranche

# TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

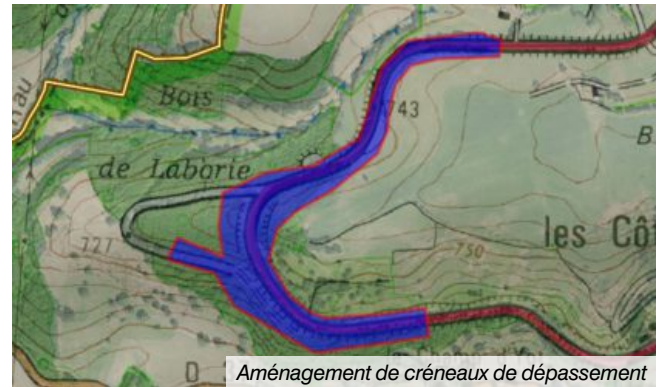


Déploiement de la fibre à St-Martin-Valmeroux

niveau de prestation choisi. Pour installer la fibre chez vous, le technicien vous proposera soit un passage dans les fourreaux existants, soit un passage le long des murs, plinthes ou plafond en suivant les coins et moulures.

Les frais d'accès au "réseau Fibre" en maison individuelle sont offerts ou payant en fonction du fournisseur d'accès. Une fois l'installation terminée, vous pouvez commencer à profiter immédiatement de vos services.

En ce qui concerne l'adressage, nécessaire à l'installation de la fibre optique, **la commune a passé une convention avec La Poste afin de finaliser l'adressage de la commune** y compris dans les villages. Cette opération est en cours.



Aménagement de créneaux de dépassement

## Créneaux de dépassement

Le conseil départemental a obtenu des financements de la région afin de **réaliser deux créneaux de dépassement sur les sorties de St-Martin** en direction de Mauriac et d'Aurillac. Les travaux devraient débuter courant septembre. **Côté Mauriac, le créneau de 600 m** s'étendra du bout de la ligne droite après la sortie de St-Martin jusqu'au début de la côte de Vitel.

**Côté Aurillac, le créneau de 500 m** ira de la "Baraque de Suze", jusqu'à l'entrée du village de Nozieres. La sortie du village de Nozieres sera aussi améliorée et sécurisée.

**Ces travaux vont améliorer notre réseau routier** en permettant de doubler des véhicules lents grâce à ces zones de dépassement sécurisées.

## Déploiement de la fibre

**Les habitants de St-Martin-Valmeroux vont pouvoir surfer sur internet avec un débit maximal !**

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. Elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette-ci transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre a nécessité la création d'un réseau totalement indépendant **aujourd'hui déployé dans le village**.

**Le développement de la fibre va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des particuliers et des entreprises.** Les coûts liés au déploiement d'une telle technologie sont importants. Lancé en 2013, le plan de déploiement du très haut débit (THD) dans le Cantal a depuis bien progressé (l'objectif est de couvrir 92 % du territoire cantalien d'ici 2022). **Le Cantal est l'un des départements le plus "fibré" de France**, nous pouvons en être fiers. D'ailleurs, Aurillac bénéficie d'un centre national de formation au très haut débit reconnu à l'échelle nationale et internationale : <http://www.formationfibreoptique.fr/>.

**Comment ça va se passer pour votre logement?**

Une fois que le logement est éligible, l'installation de la fibre optique à proprement parler peut avoir lieu. Nous vous conseillons de tester les offres disponibles grâce à des sites internet de type (<http://www.degrouptest.com/>).

**N'hésitez pas à faire faire marcher la concurrence** en regroupant vos différents forfaits téléphones portables, internet à la maison, ... La fibre optique doit vous permettre de souscrire à des offres bon marché.

Le jour J, le technicien viendra avec les équipements nécessaires. L'installation de la fibre prendra 2 à 4 h selon la configuration des lieux et le

## Collecte des encombrants

2 fois par an : les jeudis 25 juillet et 26 septembre 2019.

## Collecte des objets en fer

Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (sur inscription en mairie).

## Dépôt sauvage

Depuis quelques temps, un **dépôt sauvage est réalisé à Salles** au bord de la rivière.

La municipalité tient à rappeler que **les habitants sont tenus d'aller déposer leurs déchets verts à la déchetterie** et en aucun cas de les déposer en bordure de rivière. Ceci est passible d'une amende.

Par ailleurs, **des composteurs sont disponibles pour les habitants à la CODECOM du Pays de Salers** afin de réduire les quantités de déchets et contribuer ainsi à l'effort écologique.

Vous pouvez contacter la CODECOM au 04 71 40 72 09

## Tri sélectif

**Le tri sélectif permet d'alléger nos poubelles et de donner une seconde vie à certains de nos déchets ménagers.**

Malgré cela on trouve encore, dans les conteneurs à ordures ménagères, trop de déchets qui devraient être déposés dans les colonnes de tri.

Petit rappel : **les colonnes de tri sont maintenant situées à côté du centre de secours.**

Vous trouverez aussi un conteneur pour donner une deuxième vie à vos vêtements dont vous voulez vous débarrasser.

Il est interdit de déposer à côté de ses colonnes des encombrants, des cartons, ...

**Pensez aussi au compostage.**

**Le tri des déchets est l'affaire de tous et c'est un geste simple !!!**

# STRUCTURES COMMUNALES



Le repas champêtre de la MARPA

## La MARPA

La MARPA de St-Martin-Valmeroux est gérée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 par Mme Valérie TRAVANCA FICAT. Elle a remplacé Mme BAUDRY. Depuis son arrivée, elle a impulsé une dynamique et assure un accompagnement bienveillant aux résidents.

Le repas champêtre fut l'occasion de réunir familles, résidents, membres du personnel et du CCAS. **Cette année, ce sont 92 convives qui ont participé au repas champêtre** organisé par la MARPA "Nostre Ostal".

C'est sous un soleil radieux, que la MARPA de St-Martin avec ses 25 résidents et l'ensemble de son personnel, soutenue par les membres du CCAS et du conseil municipal, a convié familles et amis de la MARPA lors d'un repas champêtre animé par le groupe folklorique "Lestaufetto".

Grâce à la participation de tous : employés de mairie pour la réception des convives, salariés pour la confection des repas, résidents pour les décorations en atelier manuel, familles et amis, cette journée fut un véritable succès.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et chacun a pu se rendre compte de l'investissement de l'ensemble du personnel et de l'attachement de tous les participants à la MARPA "Nostre Ostal".

**Ce moment de rencontre nous a permis de revenir sur les nombreuses actions et les nouveaux projets menés depuis quelques mois par la nouvelle responsable de la résidence.**

En effet, **une nouvelle organisation a été menée. La personne accueillie est aujourd'hui au centre des actions engagées par la MARPA**, avec la mise en place d'un projet personnalisé pour tous, d'un référentiel de bonnes pratiques, de la création d'un conseil de vie sociale, de l'animation d'activités journalières par le personnel et les intervenants extérieurs afin de donner satisfaction à l'ensemble des résidents et leur famille.

**Une analyse financière et un travail budgétaire soutenu**, en collaboration avec le Trésor Public de Saint-Martin-Valmeroux et le conseil départemental du Cantal **a été réalisé par la nouvelle responsable afin de permettre à la MARPA de retrouver un équilibre.**

Une rencontre avec le directeur national des MARPA, M. BILLOUX, le directeur départemental de la MSA, M. GRELON, l'ensemble des membres du CCAS et son président M. Martial MEYDIEU a eu lieu au mois de juin au sein de la résidence. Cette réunion a permis de mettre en avant la nouvelle organisation de la MARPA, son travail quotidien, les efforts fournis depuis quelques mois et la volonté réelle des membres du CCAS et de la commune d'obtenir le label "MARPA, résidence autonomie".

## La piscine municipale

Comme chaque année, **elle est ouverte tous les jours pendant la durée des vacances scolaires d'été : du 6 juillet au 31 août 2019.**

François est à l'accueil cette année aux côtés de Jean-Luc SETRAKIAN, le maître-nageur, qui propose des cours de natation et d'aquagym.

**Quelques travaux ont été réalisés** : le liner de la pataugeoire a été changé et les sanitaires ont été restaurés. Lors de la journée citoyenne du 25 mai, la peinture de l'accueil a été réalisée.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Les lundis, mercredis et vendredis :**

De 15 h à 19 h

**Le mardi, jeudi, samedi et dimanche :**

De 10 h 30 à 12 h puis de 14 h 30 à 19 h



Cours de natation  
et d'aquagym

☎ 04 71 69 20 32  
06 63 07 09 78



La piscine municipale

## LA DÉCHETTERIE - Z.A. 360 ° - Les 4 Routes de Salers

### Horaires d'ouverture :

**Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
Et le samedi de 9 h 30 à 12 h**

☎ 04 71 40 87 24 - 06 83 63 48 13

### PRÉCISION SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS :

Faire reprendre ses vieux appareils peut s'avérer compliqué. En effet, les magasins ne les reprennent qu'en cas d'achat. Des associations comme EMMAÜS et OXYGÈNE peuvent récupérer vos appareils gratuitement.



La déchetterie - Z.A. 360 ° - Les 4 Routes de Salers

# SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Les enfants de l'école Nelson Mandela\*

## ALAE : accueil de loisirs associé aux écoles

L'ALAE est ouvert du lundi au vendredi. Il fonctionne sur la période scolaire. Ce mode de garde est payant et varie de 1,10 € à 1,30 € en fonction du quotient familial des familles. La facturation est établie au trimestre.

Les enfants peuvent être inscrits pour l'année ou occasionnellement. Un enfant non inscrit peut être accueilli en cas de besoin si la famille prévient l'école.

Les horaires sont les suivants :

- ✓ Le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h.
- ✓ Le mercredi de 11 h 30 à 12 h 00.

## TAP : temps d'activité périscolaire

Ils se déroulent tous les lundis et vendredis de 15 h à 16 h 30 pendant l'année scolaire.

Il y a 5 périodes durant lesquelles différentes activités sont proposées : arts plastiques, ateliers créatifs, découverte du patrimoine, sports, ...

Toutes ces activités sont gratuites pour les familles et la plupart des enfants y participent.

Les activités TAP seront reconduites pour l'année scolaire 2019/2020. Un effectif total de 102 élèves égayera notre bourg.

Le planning des activités proposées ainsi que le menu de la cantine seront consultables sur le site de la mairie.



Chasse aux œufs le 22 avril

## Chasse aux œufs

Organisée par le comité des fêtes et avec la participation des commerçants locaux, la traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu le 22 avril.

Après un passage dans le bourg, la chasse a pris fin dans le jardin de la MARPA pour le plus grand plaisir des résidents.

Merci à tous les commerçants pour le bon déroulement de cette manifestation.

## École publique Nelson Mandela

\* Les enfants de la classe maternelle étaient absents ce jour-là pour la photo. Ils étaient en sortie pour la journée à l'école de l'innovation à Saint-Bonnet-de-Salers.

*Les enfants des écoles de St-Martin vous souhaitent de bonnes vacances et un bel été !!!*

## École privée Saint-Joseph

Cette année, les élèves de l'école Saint-Joseph ont voyagé à travers le monde. À chaque période une nouvelle visite de continent était au programme.

Au fil des mois, ils ont reçu des cartes postales du monde entier et ont répondu à chacune d'entre-elles.

Ce fut un projet pluridisciplinaire riche dans tous les domaines : géographie, littérature, histoires des arts, ...

L'année fut ponctuée de nombreux temps forts :

- ✓ La kermesse de fin d'année et la messe de l'école.
- ✓ La **chorale des élèves** (qui s'est produite à deux reprises : lors du spectacle de Noël et lors de la kermesse).
- ✓ Le **Concours de la Ligue Contre le Cancer** (1<sup>er</sup> prix pour les grands et 3<sup>e</sup> prix pour les maternelles).
- ✓ La soirée des **retrouvailles des anciens** de Saint-Joseph.
- ✓ La participation des élèves au **concours de dessin du Don du Sang**.
- ✓ Les spectacles proposés par la communauté de communes.
- ✓ Les séances natation.
- ✓ La **découverte des raquettes au col de Légal**.
- ✓ Le **calendrier de l'Avent "à l'envers"** (don de jouets pour la Fondation Saint-Vincent-de-Paul)
- ✓ La **semaine du développement durable** dans le cadre de "Réenchanter l'école".
- ✓ Les séances à la bibliothèque.
- ✓ Le **programme "École et Cinéma"**.
- ✓ L'atelier mémoire à Saint-Cirgues-de-Malbert.
- ✓ Le quine, le concours de belote et de nombreux autres événements que nous vous invitons à découvrir sur le blog de l'école ([stjoseph15140.toutemonecole.fr](http://stjoseph15140.toutemonecole.fr)).

Pour terminer cette année, toujours dans un esprit de coopération et de découverte des talents de chacun, nous partons une semaine, avec l'ensemble des élèves, en Aveyron pour un voyage "dans la Lune" et à travers le temps !!!

L'équipe de l'école Saint-Joseph tient à remercier la communauté de communes pour ces belles propositions culturelles, la Mairie de Saint-Martin-Valmeroux pour la mise à disposition des cars et leur collaboration ainsi que tous les membres de la communauté éducative.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une année sous le signe de nouveaux projets avec toujours comme objectif d'amener nos élèves au maximum de leurs capacités dans une ambiance familiale où chacun a sa place.



# ANIMATIONS & VIE LOCALE



S. Borne et J. Benech : les co-présidents de l'entente Doire-Maronne

## Entente Maronne-Doire : le renouveau

**La saison de notre école de foot s'achève après une saison accomplie.**

Les co-présidents Sébastien Borne et Julien Benech qui ont repris les rênes en début de saison dernière se sont entourés d'une équipe dynamique pour réussir les premiers objectifs du projet sportif.

**Les éducateurs ont bénéficié de sessions de formation** afin d'enrichir et de perfectionner leur enseignement aux enfants. **Un partenariat a été conclu avec le club phare de notre région le Clermont Foot** en Ligue 2 qui permettra aux jeunes d'aller découvrir les joutes du football professionnel, de pouvoir participer à des tournois et de faire ramasseurs de balles.

Dans le cadre du programme éducatif fédéral le district en la personne de Jean Baptiste Meyniel est intervenu sur 2 grands thèmes : la culture foot et la citoyenneté. Chaque enfant a été réceptif et le dispositif sera reconduit la saison prochaine. **Des catégories U6/7 et U18 seront mises en place dans notre école de foot dès septembre et une étude est menée pour mettre en place une équipe féminine** confiée à Lucie Blancher. Notre école de foot grandit et elle va encore se développer avec la mise en place dès la rentrée de l'inscription au programme éducatif fédéral de la FFF et grâce à l'investissement de tous.

**Tous les jeunes, garçons et filles, dès 5 ans sont les bienvenus** au sein de notre club pour découvrir et partager la passion du ballon de rond.

Rejoignez-nous !!!



Les bénévoles qui ont oeuvré à la réouvertures des chemins

## La corrida de Noël

**La 2<sup>e</sup> édition de la corrida de Noël** s'est déroulée à St-Martin le **16 décembre 2018**.

**La manifestation fut encore une belle réussite** avec la participation de 200 personnes sur la course de 9 km et de 60 enfants. **Les inscriptions ont été intégralement reversées à l'ADAAT.**

Au nom de la présidente de l'ADAAT, nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien ainsi que les 50 bénévoles et la société ISOTONER.

La **prochaine édition** de la corrida de Noël aura lieu le **15 décembre 2019** avec certainement une nouveauté !!!



Le podium de la corrida de Noël 2018

## Football Club des 4 Vallées

Pour sa deuxième saison, **le Football Club des 4 Vallées a terminé à la 6<sup>e</sup> place d'un championnat Élite très relevé et échoue en 1/2 finale de la coupe Combourieu**. L'équipe réserve, malheureusement, n'a pas pu conserver sa place en Promotion et jouera en 1<sup>ère</sup> division l'année prochaine. Le FC4V déplore que certains joueurs de la commune jouent dans des clubs voisins, mais il compte bien sur le renfort prochain des jeunes pousses de notre école de foot.

**La saison 2018/2019 a également vu la création d'une équipe de vétérans** dans laquelle évoluent des anciens joueurs de Fontanges, St-Martin, St-Chamant et St-Cernin. Ils prennent un réel plaisir à se retrouver pour partager leur passion du foot ou lors de moments conviviaux.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de ses installations et son soutien et nous invitons toutes les personnes désireuses de s'investir dans notre club en tant que dirigeants ou joueurs à nous rejoindre.

Nous remercions également les habitants de St-Martin pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé lors du passage du calendrier du club.

Nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 26 Juillet pour notre traditionnelle soirée moules-frites** à partir de 19 h 30 au gymnase.

## Réouverture des chemins communaux

**Au cours de l'épisode neigeux de fin octobre, de nombreux arbres ont vu leurs branchages rompre sous le poids de la neige.** La plupart des chemins étaient devenus impraticables.

Sous la houlette de Philippe et de Raymond, **de nombreux bénévoles** issus d'associations locales ou venant d'ailleurs (certains venaient de Bordeaux et étaient en séjour chez nous) **ont réalisé un travail remarquable. Les chemins sont désormais praticables.**

**Merci à tous** pour ce geste qui comble nos marcheurs et autres adeptes des chemins pédestres.

# ANIMATIONS & VIE LOCALE



La Récré-Active St-Martinoise : excursion à bord du Gentiane Express

## ■ Association du patrimoine

Le paysage associatif saint-martinois s'est encore étoffé avec la **création, en janvier 2019, de l'association "Histoire et Patrimoine de Saint-Martin-Valmeroux et Saint-Remy-de-Salers"**. Née d'une volonté de préserver et mettre en valeur notre riche patrimoine, l'association compte déjà plus de 50 adhérents.

**Nous avons très vite lancé différents projets** : la signalisation de la Maronne sur le pont de la départementale, le dépôt d'un dossier de candidature pour nos deux églises au Loto du Patrimoine, la restauration de la bascule (en cours), la préparation de l'exposition "bric-à-brac" dans les locaux de l'ancien office du tourisme, l'ébauche d'une carte interactive du patrimoine de notre village, la restauration et la mise en valeur de la Vierge qui devrait débiter cet été...

## ■ La Récré-Active St-Martinoise

Voilà 2 ans que le club "La Récré-Active Saint-Martinoise" a été créé et avec ses **58 adhérents**, il est toujours aussi dynamique .

Le but de l'association est de **se retrouver dans un climat de convivialité**.

Les après-midi du vendredi sont animés par les joueurs de belote, de Scrabble, de Triominos, d'échecs ou par les divers échanges entre les personnes présentes.

D'autres activités ont jalonné le courant de l'année : goûter de Noël, galette des rois, déjeuner de printemps au « Petit Bistro », intervention de M. Maronne "Attention arnaque" dans le cadre de son association de défense des consommateurs, sortie à Riom es Montagnes avec la **visite de l'espace Avèze** et **excursion à bord du train Gentiane Express**.

Les membres ont également participé à des **activités extérieures au club** : **corrida de Noël** avec la confection de la soupe au fromage et de crêpes, **organisation d'un concert à Fontanges** "Cabrettes et accordéons de Pailherols" avec les 3 clubs de la vallée de la Maronne, **participation à Loupiac au concours de belote organisé par Générations Mouvement**, nos participants ont fait honneur à notre club.

Nous sommes **adhérents à "Génération Mouvement - Les Aînés Ruraux du Cantal"**, ce qui nous permet d'**offrir aux adhérents des possibilités de voyage** (Russie, Corse, Côte d'Opale) et également des activités départementales : concours de belote, de dictée, de pétanque, ...

Toutes **les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le vendredi à 14 h à la salle des associations**. Le club fait relâche en juillet et en août. Il reprendra ses activités début septembre.

Contact : Bernard GRANGE (président) - Tél. : 04 71 69 28 01



Restauration de la bascule

Ce dynamisme est favorisé par un **fort soutien de la municipalité**, que nous remercions, et surtout par **l'engagement de nos membres, très motivé(e)s pour faire connaître notre beau patrimoine**.

Venez en juger par vous-même lors d'un **pique-nique tiré du sac, ouvert à tous, le lundi 22 juillet à la Fontaine Minérale**, dans la tradition du repas festif d'antan clôturant la fête patronale. Ce temps convivial sera l'occasion d'une réflexion partagée sur ce site, son attractivité et son aménagement.

**Plus d'info sur notre page Facebook et sur notre site :**  
<https://patrimoine-valmeroux.business.site/>

## ■ Camping le Moulin du Teinturier

Le camping est géré par M. Soulier et Mme Tricard.

**La commune a engagé des travaux d'entretien des chalets** : peinture, réfection des terrasses, des allées, ...

Par ailleurs, **une barrière sera mise en place** pour réguler et sécuriser les entrées au sein du camping.

Ces travaux sont financés par la municipalité et les gestionnaires apportent leur concours (travaux de peinture, entretien divers).

Soulignons l'embellissement particulièrement réussie au camping par Mme Tricard et M. Soulier.



Rénovation des chalets du camping

## Saint-Martin-Valmeroux 29 septembre 2019

Depuis de nombreuses années, les Virades de l'Espoir, évènement national festif et solidaire, donnent à "Vaincre la Mucoviscidose" les moyens de poursuivre son combat contre la maladie.

**Les Virades de l'Espoir se dérouleront le dimanche 29 septembre 2019.**

Cette année, St-Martin soufflera les 30 bougies de sa Virade. Le souffle, nos malades en ont besoin. La collecte des Virades sert à prolonger des vies et à gagner du temps. Grâce à votre générosité, la recherche avance.

Nous savons que vous avez à coeur de nous apporter votre concours chaque année. **Venez à nouveau participer à cette grande cause !**

Les inscriptions auront lieu au gymnase dès 8 heures.

- ✓ 4 circuits pédestres ou VTT au choix : 4 km, 9 km, 12 km ou 20 km, avec points de ravitaillement.
- ✓ Possibilité de faire le 20 km en course trail (sans classement ni chrono).
- ✓ Circuit du souffle de 70 km avec "l'Amicale Cyclo Mauriacoise".
- ✓ Parcours famille (parents-enfants) au camping.
- ✓ Un repas vous sera servi au gymnase entre 12 h et 14 h. Au menu : charcuterie, couscous-poulet, fromage et dessert (12 € / adulte et 6 € / enfant).
- ✓ Diverses animations auront lieu tout au long de la journée : La "Ganelette de Maurs", une fanfare, ainsi que Les BOUSCAS, fidèles au poste, qui nous proposeront leurs danses folkloriques, ...
- ✓ Vente de crêpes, gaufres et boissons, tombola, boutique de l'Association.
- ✓ Structure gonflable pour les enfants et quelques surprises à l'occasion de cette 30<sup>e</sup> Virade !
- ✓ Vers 17 heures, le traditionnel lâcher de ballons aura lieu au gymnase pour clôturer la journée.

Nous avons tous un même but, soutenir la Virade et donner symboliquement notre souffle aux personnes atteintes de la Mucoviscidose.

**Plus que jamais, nous comptons sur vous pour poursuivre la lutte contre la maladie !**

## ■ ADSB de la Vallée de la Maronne

**Notre but est de susciter le don volontaire et bénévole du sang.**

Le secteur de collecte de l'ADSB de la Vallée de la Maronne regroupe 12 communes : Salers, St-Bonnet-de-Salers, St-Paul-de-Salers, Fontanges, Le Fau, St-Projet-de-Salers, St-Chamant, St-Cirgues-de-Malbert/L'Hôpital, Besse, St-Martin-Cantalès, Ste-Eulalie et St-Martin-Vx.

En 2018, **4 collectes** ont été organisées et nous avons accueilli **7 nouveaux donneurs**.

Face aux besoins en sang toujours très importants, **des campagnes de promotion sont réalisées lors de diverses manifestations** (pétanque, foot, pompiers, ...) pour faire connaître le don du sang et sensibiliser de nouvelles personnes à ce geste qui sauve des vies.

Malgré cela, nous avons du mal à trouver de nouveaux donneurs.

**Chaque année, nous fleurissons notre parterre traditionnel** grâce aux dons des habitants de la commune et des environs. Dans le cadre de la **journée mondiale du Don de Sang en juin**, nous avons organisé, en partenariat avec l'association "Balades et Découvertes", une randonnée pédestre. **Le week-end du 14 juillet 2019**, nous aurons le plaisir d'offrir un trophée pour le concours hippique qui se tiendra au centre équestre de la Maronne. Au mois de septembre, **pour la Virade de l'Espoir**, nous participerons en posant une banderole. Aux niveaux départemental et régional, nous assistons aux réunions et aux congrès qui sont organisés.

Pour information, nous rappelons qu'il faut 10 000 poches de sang pour sauver 1 000 000 de malades.

Nous avons besoin de votre aide, et nous ne le dirons jamais assez : **"Donner son sang sauve des vies !"**

## PROCHAINES COLLECTES :

Les **23 septembre**  
et **12 décembre 2019**

Rendez-vous aux dates indiquées de 16 h à 19 h 30 au gymnase de Saint-Martin-Valmeroux, depuis vos 18 ans jusqu'à votre 71<sup>e</sup> anniversaire.

## ■ ACCA St-Martin / St-Rémy

L'ACCA de Saint-Martin-Valmeroux a mis tout en oeuvre pour que la saison de chasse se passe dans le respect, l'amitié et la convivialité.

Le président ainsi que le bureau vous donnent rendez-vous pour la saison prochaine en espérant qu'elle soit aussi prolifique humainement que "cynégétiquement".

## ■ Amicale des anciens combattants et victimes de guerre

**Notre amicale existe depuis 1983.** Elle est toujours active pour **faire perdurer le devoir de mémoire de nos combattants.**

**Le nombre d'adhérents se maintient.** Ils sont toujours fidèles pour se réunir lors des commémorations et prennent plaisir à se retrouver autour d'un repas convivial.

Les commémorations se déroulent comme suit :

- ✓ **Le 19 Mars** : cessez le feu en Algérie
- ✓ **Le 8 Mai** : victoire de 1945
- ✓ **Le 11 Novembre** : armistice de 1918

Nous espérons que les anciens combattants de Saint-Martin-Valmeroux, continueront longtemps encore à entretenir la flamme du souvenir.

Il ne faut surtout, jamais oublier.



# ANIMATIONS & VIE LOCALE



Les bénévoles à la MARPA

## Les Prochaines Animations

### Au camping en juillet / août

- Les lundis (à 9 h 30) :** animation sport pour les jeunes.
- Les mardis (à 9 h 30) :** rando pique-nique au Puy Violent.
- Les mercredis (à 9 h 30) :** tournoi de mini-golf.
- Les mercredis (à 20 h) :** concours de pétanque.
- Les jeudis (à 9 h 30) :** randonnée à la découverte de la brasserie 360°
- Les jeudis (à 21 h) :** St-Martin vue d'en haut.
- Les vendredis (à 18 h) :** marché de pays avec animation musicale.
- Les dimanches (à 20 h 30) :** promenade "historique" dans St-Martin.
- Animations tous les jours :** programme à consulter sur place.

### Juillet 2019

- Samedi 13 et dimanche 14 juillet :** Kart-cross (entrée gratuite).
- Week-end des 13, 14 et 15 juillet :** concours hippique aux écuries de la Maronne. Restauration et animations durant les 3 jours.
- Week-end des 19, 20 et 21 juillet :** fête de Saint-Martin : jeux intervillages, fête foraine, feu d'artifice, soirées dansantes, ...
- Vendredi 26 juillet :** soirée moules/frites organisée par le "Football Club des 4 Vallées" au gymnase.

### Août 2018

- Vendredi 2 août :** étape du "Tour du Cantal Pédestre".
- Samedi 10 août :** fête des pompiers avec vente de pains cuits au four de Salles.
- 14, 15 et 16 août :** 2° salon de l'art et de la création (plus de 25 exposants).

### Septembre à décembre 2019

- Dimanche 29 septembre :** Virade de l'Espoir.
- Dimanche 15 décembre :** corrida de Noël (course pédestre au profit de l'ADAAT).
- Mardi 31 décembre :** réveillon du Nouvel An.

## ■ Journée citoyenne du 25 mai

De l'énergie, ils en avaient à revendre les **bénévoles de la journée citoyenne 2019**. Petits et grands, quel que soit l'âge, ils étaient au rendez-vous pour offrir au village de Saint-Martin-Valmeroux du temps et surtout le plaisir d'être ensemble.

Que reste-t-il de cette belle journée? **La piscine en partie rénovée, la MARPA fleurie, le portail du cimetière embelli et l'essentiel de notre humanité : de nombreux sourires.** Les sourires des anciens regardant la vivacité des plus jeunes s'afférant autour des jardinières, les sourires des enfants qui gardent en eux le partage bienveillant de nos aînés, les sourires des travailleurs qui malgré le labeur ont eu un grand bonheur à se rencontrer et à se retrouver.

Que reste-t-il donc de cette journée citoyenne? Le sentiment d'avoir laissé un peu de nous dans les murs de notre village et le grand bonheur de savoir que dans le cœur des plus jeunes poussent déjà les graines de la solidarité.



Peinture du portail du cimetière par les bénévoles

## ■ Association Gym Forme

L'association Gym Forme de St-Martin-Valmeroux clôture avec enthousiasme et énergie cette année 2018/2019!

Pour rappel, les séances débutent chaque mardi à 20 h 15 par un cours de gym varié (renforcement musculaire, abdominaux, gainage, cardio, altères, élastiques, bâtons...), suivi, selon l'envie et la forme, d'une séance de step.

Nous serons ravi(e)s de vous accueillir dès le 10 septembre prochain pour bouger ensemble et faire vivre nos petites communes en conservant nos associations de proximité.

**Contacts :** Nathalie au 06 04 47 27 99 - Patricia au 06 89 18 82 67